

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la paroisse de Parisville, tenue le **7 mars 2016** à 19 h 30 à la salle du conseil (salle du centre) sous la présidence du maire, monsieur Maurice Grimard et assiste également à la séance, la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Dominique Lapointe ainsi que la secrétaire-trésorière adjointe, madame Karine Paquet. Sont présents, madame et messieurs les conseillers :

René Guimond	# 1
Dany Boucher	# 2
Jean-François Bienvenue	# 3
Stéphane Boutin	# 4
Sylvain Paris	# 5
Marie-Blanche L'Hérault	# 6

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOMENT DE RECUEILLEMENT

Après le moment de recueillement, monsieur Grimard souhaite la bienvenue et ouvre la séance après avoir constaté le quorum.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés 029-16

IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Jean-François Bienvenue ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté en gardant le point « varia » ouvert.

Adoptée.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> février 2016
4. Avis public de dépôt du rôle de perception 2016
5. Volet jeunesse
  - 5.1. Mandat de coordination 2016
  - 5.2. Demande de location de salle – Bazar 2016
6. Fusion OMH
7. Mandat d'entretien des pelouses 2016
8. Défi Osentreprendre – Partenariat financier
9. Réseau québécois de Villes et villages en santé
  - 9.1. Adhésion 2016
  - 9.2. Fêtes des voisins 2016
10. OMH – Adoption du budget 2015 révisé à la baisse
11. Entente 2016 à 2020 – Pincés de désincarcération
12. Travaux 2016 dans l'emprise d'une route du Ministère des Transports
13. Appui au déploiement d'AGENDA LOISIR dans la MRC de Bécancour
14. Urbanisme
  - 14.1. Dérogation mineure – 1255, route 265
  - 14.2. Dérogation mineure – 595, rue Principale Est
15. Finances
  - 15.1. Revenus
  - 15.2. Dépenses
  - 15.3. Salaires

- 16. Rapport des élus
- 17. Correspondance
- 18. Varia
  - 18.1. Transport – Évènement Défi-santé au Parc de la rivière Gentilly
- 19. Période de questions
- 20. Levée ou ajournement de l'assemblée

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL - SÉANCE 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2016

Rés 030-16

IL EST PROPOSÉ par la conseillère madame Marie-Blanche L'Hérault que le procès-verbal du 1<sup>er</sup> février 2016 soit adopté tel que présenté.

Adoptée.

04. AVIS PUBLIC DE DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2016

Dominique Lapointe, secrétaire-trésorière informe que conformément à l'art. 1007 du Code municipal, qu'un avis public a été émis le 3 février 2016, dans lequel a été annoncé que le rôle général de perception sera déposé à son bureau et que l'envoi des comptes de taxes se fera dans le délai imparti.

Les comptes de taxes ont été envoyés le 8 février 2016.

05. VOLET JEUNESSE

05.1 MANDAT DE COORDINATION 2016

Rés 031-16

CONSIDÉRANT QUE la municipalité, avec sa fête automnale 2015, a amassé un fonds destiné au "volet jeunesse" de Parisville au montant de 2 458 \$ afin de répondre aux besoins de la politique municipale familiale et municipalité amie des aînés;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs activités, évènements, cours et autres pourraient être organisés dans le cadre de la PMFMADA à l'aide de ce fond pour faire bouger les jeunes de Parisville et des environs;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme *La Clef de la Galerie* serait en mesure de coordonner ces activités et évènements de façon ponctuelle à la demande de la municipalité;

CONSIDÉRANT que plusieurs de ces activités pourraient également être autofinancées en tout ou en partie selon la programmation choisie;

CONSIDÉRANT QU'une première collaboration a eu lieu avec *La Clef de la Galerie*, le 3 mars dernier à la salle municipale pour l'organisation d'une soirée cinéma dans le cadre de la semaine de relâche, que la participation des gens était au rendez-vous (50 enfants et 35 adultes), que la vente de friandises et boissons a pu servir à couvrir en partie les honoraires de coordination et que l'activité a pu combler un besoin exprimé dans la PMFMADA;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Stéphane Boutin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents, de donner un mandat de coordination d'activités pour le volet

jeunesse de Parisville dans le cadre de la PMFMADA à *La Clef de la Galerie* pour 2016 selon les conditions suivantes :

- Toutes les activités prévues devront d'abord être approuvées par la directrice générale ainsi que le déroulement et les frais engendrés par celles-ci;
- Les frais de déplacement de la coordonnatrice seront payés au coût de 0.40\$ du kilomètre;
- Le tarif horaire est de 13\$ de l'heure plus les charges sociales pour la planification, la coordination et l'animation des activités réalisées;
- Les frais de publicité et d'impression seront assumés par la municipalité;
- Les locations de salles seront sans frais et devront être faites selon la disponibilité de celles-ci avec réservation à l'avance;
- Toutes les sommes perçues durant les activités seront versées dans le fond destiné au volet jeunesse de la municipalité et serviront à l'organisation d'une activité future;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU :

- D'autoriser la directrice générale à payer les honoraires de *La Clef de la Galerie* pour chacune des activités via le fonds amassé pour le volet jeunesse ;
- Que la directrice générale présente suite à chaque activité, un résumé de celle-ci, accompagnée de la reddition de compte de l'évènement.

Adoptée.

#### 05.2. DEMANDE DE LOCATION DE SALLE – BAZAR

Rés 032-16

CONSIDÉRANT QU'un Bazar est organisé à Parisville le 7 mai prochain sur le site de la salle municipale;

CONSIDÉRANT QUE les fonds amassés durant le bazar serviront aux jeunes de Parisville dans la réalisation de divers projets, évènements et activités prévus à la PMFMADA;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'octroyer une location de salle si l'évènement devait se dérouler à l'intérieur en cas de pluie.

Adoptée.

#### 06. OMH - FUSION

Rés 033-16

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration de l'office municipal d'habitation de Parisville n'ont obtenu aucune réponse à leurs questions suite au dépôt du mémoire fait par la municipalité en juillet 2015;

CONSIDÉRANT QU'ils souhaitent renouveler la démarche et demande un appui supplémentaire de la part de la municipalité pour faire avancer le dossier;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par la conseillère madame Marie-Blanche L'Hérault ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents de faire parvenir le mémoire à la MRC de Bécancour ainsi

qu'aux municipalités du territoire afin d'obtenir des appuis supplémentaires dans ce dossier.

Adoptée.

07. MANDAT SERVICE D'ENTRETIEN DES PELOUSES 2016 ET 2017

Rés 034-16

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'entretien des pelouses pour l'année 2015 est arrivé à échéance;

CONSIDÉRANT QUE le mandat d'entretien des pelouses a été octroyé pour 1 an (devis optionnel 1 à 3 ans) à Denis Lemay;

CONSIDÉRANT QUE l'entretien des pelouses était remis en question au cours de la saison 2015 et que le conseil voulait se donner le temps d'analyser la situation pour le renouvellement du contrat pour l'an 2 et 3 du devis optionnel;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents de renouveler le mandat de service d'entretien des pelouses avec Denis Lemay au montant de 16 320 \$ pour la saison 2016 ainsi que 16 645 \$ pour la saison 2017 équivalent à l'option 2 et 3 du contrat et que la directrice générale soit autorisée à signer tous les documents relatifs à la réalisation du contrat.

Adoptée.

08. DÉFI OSENTREPRENDRE – PARTENARIAT FINANCIER

Rés 035-16

CONSIDÉRANT QUE le Défi OSEntreprendre organisé par l'Association Régionale de Développement Économique de Centre-du-Québec (ARDECDQ) vise à reconnaître la fibre entrepreneuriale et promouvoir le rayonnement les nouveaux entrepreneurs ainsi que les plus jeunes à partir de leur milieu scolaire;

CONSIDÉRANT QUE la remise des prix régionaux du défi aura lieu cette année le 4 mai au Centre Multifonctionnel de Ste-Françoise et que la MRC de Bécancour en sera l'hôte de la soirée;

CONSIDÉRANT QUE l'ARDECDQ demande un partenariat financier à hauteur de 200\$ en tant qu'acteur du développement économique du Centre-du-Québec et propose également un plan de visibilité pour la municipalité dans le cadre de cet évènement;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Jean-François Bienvenue ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que la municipalité de Parisville contribue au 18<sup>e</sup> Défi OSEntreprendre afin de promouvoir l'entrepreneuriat pour un montant de 200\$.

Adoptée.

09. RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ

09.1 ADHÉSION 2016

Rés 036-16

CONSIDÉRANT QUE le Réseau québécois villes et villages en santé est un organisme qui promeut et soutient le développement durable d'un milieu de vie sain;

CONSIDÉRANT QUE cette philosophie rejoint celle de la municipalité de Parisville;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Sylvain Paris ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'adhérer au réseau Villes et Villages en santé pour un montant de 50 \$.

Adoptée.

#### 09.2 FÊTE DES VOISINS 2016

Rés 037-16

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Parisville participe depuis 2013 au mouvement de la Fête des voisins, initié par le réseau québécois villes et villages en santé;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Parisville désire promouvoir cet évènement auprès de la population et que cela devienne récurrent;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par la conseillère madame Marie-Blanche L'Hérault ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que la municipalité s'inscrive à la Fête des voisins 2016 et qu'elle en fasse la promotion auprès de la population pour faire en sorte que plusieurs activités aient lieu le 11 juin prochain dans le cadre de cette fête.

Adoptée.

#### 10. OMH - ADOPTION DU BUDGET 2015 RÉVISÉ À LA BAISSSE

Rés 038-16

CONSIDÉRANT QUE l'OMH de Parisville a procédé à une modification à la baisse de son budget 2015 en raison du coût des travaux qui s'est avéré plus bas que prévu;

CONSIDÉRANT QUE l'OMH de Parisville doit demander l'approbation de la municipalité de Parisville, car il est un bailleur de fonds;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Parisville doit assumer 10% de la facture estimée à 41 161\$, suite à une baisse de 4 367\$;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'accepter la modification budgétaire de l'OMH de Parisville.

Adoptée.

#### 11. ENTENTE 2016 à 2020 - PINCES DE DÉSINCARCÉRATION

Rés 039-16

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Parisville a signé une entente de 5 ans en 2011, relative à la fourniture de service des pinces de désincarcération avec la Municipalité de Lotbinière;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Parisville désire renouveler son entente pour les 5 prochaines années, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2020, au montant annuel proposé de 429 \$ (pourcentage combiné du RFU et de la population en vigueur en 2005);

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Jean-François Bienvenue ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'autoriser le maire et la directrice générale à

signer l'entente et de payer sa part de la facture annuelle liée au service de pinces de désincarcération pour les termes de l'entente selon le pourcentage combiné en vigueur en 2016.

Adoptée.

12. TRAVAUX 2016 DANS L'EMPRISE D'UNE ROUTE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Rés 040-16

CONSIDÉRANT QUE des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité, durant l'année 2016, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec (MTQ) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Stéphane Boutin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

Que la Municipalité de Parisville se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2016;

Que la Municipalité s'engage, comme il est prévu à la Loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits;

Que la Municipalité nomme la directrice générale, madame Dominique Lapointe à titre de représentant autorisé à signer les documents soumis par le MTQ pour lesdits travaux.

Adoptée.

13. APPUI AU DÉPLOIEMENT D'AGENDA LOISIR DANS LA MRC DE BÉCANCOUR

Rés 041-16

Loisirs sport Centre-du-Québec a créé une plateforme appelée AGENDA LOISIR. C'est un nouvel outil de promotion web mis gratuitement à la disposition des municipalités, des organismes et des groupes bénévoles pour les aider dans la promotion de leurs activités de loisir, culturelles, communautaires et sociales auprès des citoyens. Un montant de 6 500\$ est disponible via Option Santé Bécancour-Nicolet-Yamaska, à l'intention de la MRC, pour financer la presque totalité des frais d'implantation de cette plateforme.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité possède déjà plusieurs outils de promotion tels que son site Internet, sa page Facebook, son journal municipal ainsi que les circulaires et que ces outils sont aussi profitables aux organismes du milieu;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Stéphane Boutin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'analyser davantage le projet de déploiement d'AGENDA LOISIR dans la MRC de Bécancour avant de donner son appui.

Adoptée.

14. URBANISME  
14.1 DÉROGATION MINEURE – 1255 ROUTE 265

Rés 042-16

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par Monsieur Luc Lemay, touchant la superficie maximale d'un bâtiment accessoire ainsi que la superficie totale des trois (3) bâtiments accessoires sur sa propriété.

Cette demande est dérogatoire puisque selon le règlement de zonage # 328-2014 article 216, la superficie maximale pour trois (3) bâtiments accessoires ne doit pas excéder 225m<sup>2</sup> et pour un seul bâtiment accessoire la superficie ne doit pas excéder 150m<sup>2</sup>. Dans le cas présent, le demandeur possède un bâtiment accessoire ayant une superficie de 260 m<sup>2</sup> et la superficie totale de ses trois (3) bâtiments correspond à 386,45 m<sup>2</sup>.

Les conseillers prennent connaissance de la recommandation donnée par les membres du comité consultatif d'urbanisme, lors d'une réunion tenue le 16 février 2016 :

Cet avis fait part que :

- le coefficient d'emprise au sol de la zone de la propriété, selon la grille des spécifications, est de 1019 m<sup>2</sup> (représentant 35%) et la superficie totale des bâtiments sur la propriété atteint 386 m<sup>2</sup> (représentant 38% du 35% autorisé);
- le propriétaire utilise ses bâtiments accessoires à des fins complémentaires à la production acéricole;
- le propriétaire exploite une érablière du domaine public et qu'à cet endroit, il n'a pas de bâtiment, car ces terres sont propriété de l'État;
- ses bâtiments accessoires ne peuvent être considérés comme bâtiments agricoles puisqu'au sens de la loi (LPTAA) à l'article 1, les bâtiments doivent être sur la ferme où on retrouve la ressource.

Pour ces raisons, le CCU recommande au conseil municipal de la Municipalité de Parisville d'accepter la demande de dérogation mineure, telle que présentée.

Un avis public a été donné en date du 16 février 2016. Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

APRÈS DÉLIBÉRATION, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que la demande de dérogation mineure soit acceptée telle que présentée.

Adoptée.

15.2 DÉROGATION MINEURE – 595, ROUTE PRINCIPALE EST

Rés 043-16

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par monsieur Claude Pérusse, de la Ferme P.E.R.U.S. inc., d'augmenter son droit de production et la distance séparatrice disponible selon l'agrandissement projeté du bâtiment d'élevage situé au 595, rue Principale Est, lot 429.

Cette demande est dérogatoire puisque le calcul des distances à respecter entre le lieu d'élevage et la résidence la plus près doit être de 138 mètres et qu'avec l'agrandissement, la distance de trois maisons voisines sur la route Principale Est, se retrouvent à l'intérieur de cette distance soit pour le 602 (117m), le 600 (78m) et le 590 (107m);

Les conseillers prennent connaissance de la recommandation donnée par les membres du comité consultatif d'urbanisme, lors d'une réunion tenue le 16 février 2016. :

Cette recommandation fait part que :

La demande de dérogation mineure devrait être acceptée puisque l'augmentation de la production ne cause aucun préjudice et le demandeur a consulté les propriétaires concernés et ces derniers, par signature, sont d'accord avec les distances projetées.

Un avis public a été donné en date du 16 février 2016. Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

APRÈS DÉLIBÉRATION, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Jean-François Bienvenue ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que la demande de dérogation mineure soit acceptée telle que présentée.

Adoptée.

## 16. FINANCES

### 16.1. REVENUS

Revenus de FÉVRIER 2016			
2016/02/01	CONSTRUCTION PÉRUSSE INC	DEMANDE DE DÉROGATION PERMIS DE LOTISSEMENT	165,00
2016/02/01	FERME P.E.R.U.S. INC	DEMAND DE DÉROGATION	150,00
2016/02/02	DEPOT BENOIT	PERMIS DE RÉNOVATION	15,00
2016/02/08	LES EXCAVATIONS ROLAND LAQUERRE INC.	PUBLICITÉ PARISVILLOIS	70,00
2016/02/08	CONSTRUCTION PÉRUSSE INC	PUBLICITÉ PARISVILLOIS	70,00
2016/02/09	FERME P.E.R.U.S. INC	DEMANDE DE DÉROGATION	150,00
2016/02/10	CLUB DE CROQUET	COMPENSATION ANNUELLE	963,00
2016/02/10	CASSE-CROUTE LE RUBIS	PUBLICITÉ PARISVILLOIS	70,00
2016/02/15	CERCLE DE FERMÈRES DE PARISVILLE	COMPENSATION ANNUELLE	600,00
2016/02/15	OMH DE ST-JACQUES DE PARISVILLE	COMPENSATION ANNUELLE	940,00
2016/02/16	FADOQ PARISVILLE	LOCATION SALLE MUNICIPALE	43,00
2016/02/18	LEMAY LUC	DEMANDE DE DÉROGATION	150,00
2016/02/18	FABRIQUE DE PARISVILLE	COMPENSATION ANNUELLE	240,00
2016/02/18	LA COOP DE PARISVILLE	LOCATION SALLE MUNICIPALE	137,00
2016/02/18	LA COOP DE PARISVILLE	PUBLICITÉ PARISVILLOIS	70,00
2016/02/11	MINISTÈRE DU TRANSPORT	PAARRM	9000,00
			<b>12 833 \$</b>

### 16.2. DÉPENSES

Dépenses de FÉVRIER 2016			
2016/02/01	CROIX BLEUE MÉDAVIE	ASSURANCES COLLECTIVES FEV.	1 160,59
2016/02/01	GROUPE CASTONGUAY	RÉPARER LUMIÈRE DE RUE	385,17
2016/02/04	GROUPE CASTONGUAY	RÉP. LUMIÈRE PATINOIRE	581,53
2016/02/08	CIT FINANCIAL LTD	LOCATION PHOTOCOPIEUR FÉVRIER	95,94
2016/02/09	HYDRO-QUÉBEC	1223, ROUTE 265	1 137,76
2016/02/10	HAMEL JACQUELINE	ACHAT DE LIVRES BIBLIO FÉVRIER	70,00
2016/02/10	P.E.PÉRUSSE	ISOLANT PORTE FERMÈRES	13,80
2016/02/10	SOGETEL INC	INTERNET FÉVRIER 2016	40,19

2016/02/15	CONSTRUCTION PÉRUSSE INC.	DÉNEIGEMENT 3/5 FÉVRIER	3 140,20
2016/02/15	LES ENTREPRISES JACQUES BEAUDET INC	DÉNEIGEMENT FÉVRIER 3/5	6 783,53
2016/02/15	LOISIRS DE PARISVILLE	ENTRETIEN DE LA PATINOIRE 2016	500,00
2016/02/15	MRC DE LOTBINIÈRE	QUOTE-PART ENF. FÉVRIER 2016	1 269,55
2016/02/15	ULTIMA INC.	AVENANT MUTUELLE 2016	295,00
2016/02/18	HYDRO-QUÉBEC	925, PRINCIPALE OUEST	64,68
2016/02/18	HYDRO-QUÉBEC	14 DE LA ROCHELLE	662,17
2016/02/18	HYDRO-QUÉBEC	1260A ST-JACQUES	532,89
2016/02/18	HYDRO-QUÉBEC	1260 ST-JACQUES	1 435,94
2016/02/18	LES ENTREPRISES JACQUES BEAUDET INC	BRIS D'EAU PRINCIPALE O - FÉVR	183,96
2016/02/19	BÉLANGER SAUVÉ AVOCATS S.E.N.C.R.L.	SERVICE DE CONSULTATION 2016	574,88
2016/02/19	HYDRO-QUÉBEC	1170 DU TERRAIN DE JEU	1 640,30
2016/02/20	GROUPE AST (1993) INC.	MUTUELLE DE PRÉVENTION FEV.	71,86
2016/02/22	HYDRO-QUÉBEC	LUMIÈRES DE RUE	372,61
2016/02/23	LES EXCAVATIONS ROLAND LAQUERRE INC.	BRIS D'EAU PRINCIPALE O - FÉVR	1 284,85
2016/02/25	LES PUBLICATIONS MUNICIPALES	PARISVILLOIS DE MARS 2016	790,49
2016/02/25	PAPETERIE DU SAGITTAIRE (2003)	PINCES-NOTE-PAPIER-STYLOS...	169,05
2016/02/29	INVESTISSEMENT REER	REER FÉVRIER 2016	727,13
2016/02/29	BELL CANADA	TÉLÉPHONE BUREAU FÉVRIER	179,21
2016/02/29	BELL CANADA	TÉLÉPHONE SALLE FÉVRIER	261,14
2016/02/29	CENTRE BUREAUTIQUE MAURICIE INC.	PHOTOCOPIES FÉVRIER 2016	74,35
2016/02/29	GAUDREAU ENVIRONNEMENT	DÉCHETS ET RECYCLAGE FEVRIER	3 321,67
2016/02/29	GROUPE ENVIRONEX	ANALYSE EAU POTABLE FÉVRIER	41,85
2016/02/29	GROUPE ENVIRONEX	ANALYSE EAU POTABLE FÉVRIER	36,10
2016/02/29	GROUPE ENVIRONEX	ANALYSE EAU POTABLE FÉVRIER	24,38
2016/02/29	HYDRO-QUÉBEC	975 PRINCIPALE OUEST	230,12
2016/02/29	VISA AFFAIRES	BELL MOBILITÉ/MUTATION /POSTE	342,51
2016/02/29	BMR FORTIERVILLE	PIÈCES ENTRETIEN – RÉPARATION VOIRIE/AQUEDUC	1046,04
2016/02/29	LA COOP DE PARISVILLE	PIÈCES ENTRETIEN – RÉPARATION VOIRIE/AQUEDUC	1461,11
<b>Total</b>			<b>31 002,55</b>

Rés 044-16

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Dany Boucher ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que les comptes et effets ci-dessus énumérés soient payés et que les personnes nommées soient autorisées à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée.

### 16.3. SALAIRES

Le rapport des salaires du mois précédent a été déposé au conseil pour un montant total de 10 323.10 \$.

### 17. RAPPORT DES ÉLUS

Jean-François Bienvenue

- Rencontre pour la fibre optique
- Rencontre concernant les îlots déstructurés

Dany Boucher

- Rencontre pour la fibre optique
- Rencontre concernant les îlots déstructurés
- Rencontre du Comité consultatif d'urbanisme

René Guimond

- Rencontre pour la fibre optique

- Rencontre concernant les îlots déstructurés

Marie-Blanche L'Hérault

- Rencontre pour la fibre optique
- Rencontre concernant les îlots déstructurés
- Rencontre du PGMR à St-Édouard

Sylvain Paris

- Rencontre pour la fibre optique
- Rencontre concernant les îlots déstructurés
- Rencontre pour le projet de régionalisation de l'Aréna

Stéphane Boutin

- Rencontre pour la fibre optique
- Rencontre concernant les îlots déstructurés
- Rencontre du PGMR à St-Édouard
- Rappel - AGA des loisirs le 15 mars à 19h

Maurice Grimard

- Signature de contrat avec Groupe Hélie
- Rencontre à la Table des aînés
- Simulation d'attaque terroriste
- Culture – projet paysage
- Rencontre pour la fibre optique
- Rencontre concernant les îlots déstructurés
- Rencontre du PGMR à St-Édouard
- Rencontre pour le projet de régionalisation de l'Aréna
- Rencontres à la MRC

16. CORRESPONDANCES

Société canadienne du Cancer – avril, mois de la Jonquille  
 Bell – Déclaration d'incident (fil coupé lors d'un bris d'aqueduc)  
 Tremblay Bois Mignault Lemay – Dossier Entreprises Litel Inc.

18. VARIA

18.1 TRANSPORT – ÉVÈNEMENT DÉFI-SANTÉ AU PARC DE LA RIVIÈRE GENTILLY

Rés 045-16

CONSIDÉRANT QUE l'événement Je Bouge avec mon Doc !, un grand rassemblement santé, aura lieu le 1er mai 2016 en avant-midi au Parc de la Rivière Gentilly dans le cadre du Défi santé;

CONSIDÉRANT QUE toute la population est invitée à s'inscrire en grand nombre pour faire de Parisville la municipalité la plus en santé de la MRC de Bécancour et ainsi permettre de remporter la première compétition amicale entre les municipalités de la MRC;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents de vérifier la possibilité d'une collaboration avec le Transport des personnes de la MRC de

Bécancour pour permettre à la population de bénéficier d'un transport aller-retour au Parc de la Rivière Gentilly le 1<sup>er</sup> mai prochain.

Adoptée.

19. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur André Lemieux - Fournisseur fibre optique

20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Rés 046-16

IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que la séance ordinaire soit levée à 21h11, et qu'une séance ordinaire soit tenue le lundi 4 avril 2016.

Adoptée.

J'ai pris connaissance de toutes les résolutions adoptées à la présente séance et les signe au nom de la Municipalité (art. 142 CM).

---

Maurice Grimard, Maire

---

Dominique Lapointe, Secrétaire-trésorière